

De façon générale, la mouvance animaliste progresse comme le montre les résultats du parti animaliste aux dernières élections européennes.

Leurs représentants sont invités aux colloques des filières animales pour présenter et débattre de leurs pensées et objectifs, que ce soit au Congrès de la fédération européenne des sciences animales ou aux Assises de la filière équine.

La transition écologique est un enjeu fort pour la France. Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Didier Guillaume, considère que la transition agroécologique est irréversible.

Elle est présentée comme entraînant des transformations importantes des systèmes de production agricole ainsi que de leur aval. Comment la filière cheval pourra-t-elle être touchée par ces évolutions ?

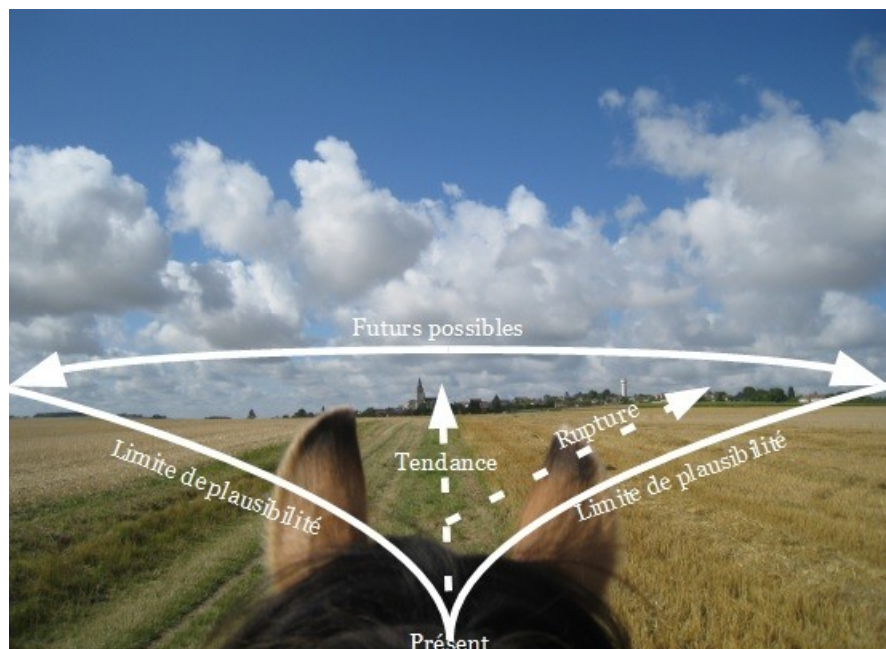


Illustration 1: Futurs possibles, tendances et ruptures

CHIFFRES CLÉS

RELATION HOMME-ANIMAL



2,2 %

résultat du parti animaliste
 aux élections européennes
 de 2019

DÉVELOPPEMENT DURABLE



-20 %

Objectif de diminution des gaz à effet de serre pour l'agriculture en 2030



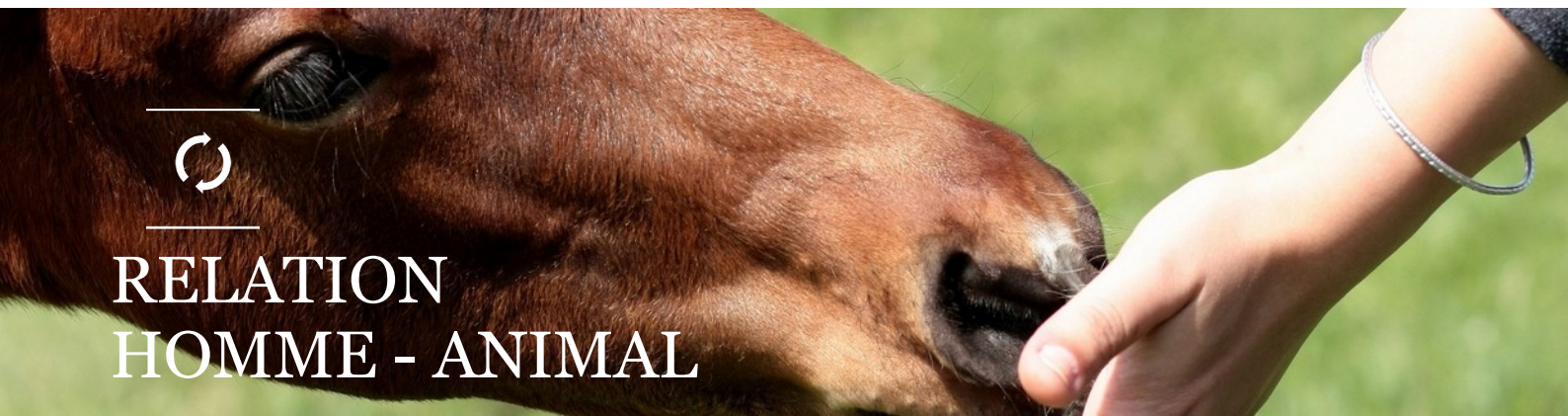
-50 %

Objectif de diminution des pesticides en 2030.



358 fois

le tour de la terre :
 distance parcourue par
 l'ensemble des publics
 (concurrents, spectateurs...)
 du Mondial du Lion



RELATION HOMME - ANIMAL

ASSOCIATIONS DE LA CAUSE ANIMALE ET ACTEURS DE LA FINANCE ET INDUSTRIE

Convergence d'intérêts entre les deux ?

L'École de guerre économique a publié en juillet 2018 un rapport intitulé « Comment perdre une guerre économique : l'exemple de la filière viande en France » soutenant la thèse qu'il existe une **convergence de buts** (disparition de l'exploitation des animaux et de l'élevage) et **des liens financiers** entre certaines associations de la cause animale et des acteurs de la finance et de l'industrie.

D'une part, il présente l'historique de ces associations, les relations étroites entre leurs membres dirigeants et analyse le mode d'action et de communication très organisé de L214.

D'autre part, il montre comment la fondation de J. Coller, un des financiers anglais les plus importants pour les entreprises non cotés, édite un rapport ([Business Benchmark on](#)

[Farm Animal Welfare](#)) dans lequel sont classées les entreprises agro-alimentaires en fonction de leurs actions en faveur du bien-être animal et auquel collabore CIWF¹.

Il alerte aussi les financiers sur les **dangers à investir dans l'élevage industriel** du fait des risques environnementaux, sanitaires et sociétaux qu'il fait courir à la planète et les encourage à **investir dans les protéines de substitution et la viande de synthèse**. Les grandes entreprises américaines du secteur investissent elles aussi dans ces innovations de substitution.

1 [Compassion in World Farming](#)

[Télécharger le rapport](#)

70ÈME CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SCIENCES ANIMALES (EAAP)

L'EAAP fête ses 70 ans avec Gary Francione, penseur de l'antispécisme¹

Du 26 au 30 août s'est tenu à Gand le 70ème congrès de la fédération européenne des sciences animales (EAAP). Depuis l'année dernière, on peut voir un intérêt grandissant pour les travaux menés en sciences humaines et sociales (SHS) lors de la séance plénière.

En 2019, quatre des cinq interventions relevaient des SHS. Plus précisément elles traitaient de la morale et de l'éthique animale.

L'intervention, de B. Gremmen, présentait les conditions, les tenants et les aboutissants de la création d'un groupe de travail sur l'éthique animale au sein de l'EAAP.

Ensuite, L. Caruana a dressé un panorama des considérations envers les animaux au regard de différentes religions et a insisté sur l'importance de la responsabilité des humains à prendre soin des animaux.

Quant à l'intervention de B. Bovenkerk, elle portait sur l'éthique animale appliquée aux modifications génétiques des animaux et les limites à instaurer.

Mais la présentation la plus attendue était celle du juriste et philosophe **Gary Francione** initiateur du droit animal. Sa rhétorique s'appuie sur le **raisonnement suivant** : les humains sont des êtres sentients² libres de toute propriété, les

animaux sont sentients, donc les **animaux n'ont pas à être considérés comme des esclaves**. Bien que son propos ait été très policé pour le public de l'EAAP, il ne l'a pas moins enjoint à « please consider going vegan³ ».

Alors que des études récentes⁴ ont mis au jour la convergence d'intérêts entre les firmes agro-industrielles et le mouvement animaliste, il est interpellant que se retrouve en un même espace-temps, Gary Francione, chantre du véganisme et Cargill, un des sponsors titre de l'EAAP, dont le directeur général assure que la **clean meat** est l'**avenir**⁵

1 Courant de pensée considérant que l'espèce n'est pas un critère pertinent pour déterminer la manière dont on peut traiter un animal

2 capables d'éprouver des choses subjectivement, d'avoir des expériences vécues

3 S'il vous plaît envisagez de devenir vegan

4 J. Porcher, *Cause animale, cause du capital*, édition du bord de l'eau, 2019.

École de guerre économique – Management stratégique et Intelligence économique : « Comment perdre une guerre économique : l'exemple de la filière viande en France ? », 2019.

5 <https://www.youtube.com/watch?v=MKuwqkWiMhg>

[Regarder les conférences](#)

QUESTIONNEMENT POUR LA FILIÈRE CHEVAL

La viande de cheval est bien entendu concernée au premier chef par cette controverse. Elle y est même plus sensible car l'empathie du grand public pour le cheval est encore plus développée que pour les autres espèces. Quelles seraient alors les **conséquences** pour la filière d'un **arrêt total** de la **consommation de viande de cheval** : une nouvelle activité, des « maisons de retraite pour les chevaux mais en contre partie une diminution des achats de chevaux plus jeunes, des activités à cheval ... ?



RELATION HOMME - ANIMAL

L'ÉLECTORAT ANIMALISTE : NOUVELLE ÎLE ÉMERGENTE DE L'ARCHIPEL FRANÇAIS

La présence de l'élevage comme facteur inhibant le vote animaliste

La fondation Jean Jaurès a publié en juillet 2019 une note sur l'**électorat du parti animaliste** aux **élections européennes** de mai 2019. Elle permet d'approcher l'évolution et la répartition géographique de la sensibilité animaliste. Ce parti, créé en 2016, a recueilli **2,2 % des suffrages** (contre 1 % pour les candidats présentés dans 100 circonscriptions aux législatives de 2017). Pour les auteurs, cette évolution est signe d'une « **montée en puissance** dans toute une partie de la société française de cette **nouvelle sensibilité** ».

On peut relever certains éléments de leur analyse. Ce vote est plus présent dans le quart Nord Est de la France et dans l'extrême Sud Est.

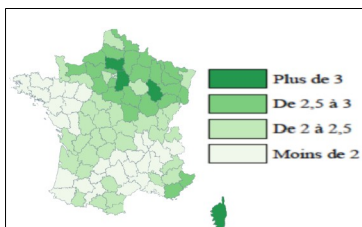


Figure 1: Score du Parti animaliste aux élections européennes de 2019 (en % des suffrages exprimés)

Les grandes métropoles sont peu favorables à cette liste. D'autre part, il est **moins présent** dans les **grandes régions d'élevage** (Ouest, massif central).

Les auteurs proposent deux explications :

- une partie non négligeable de la population vivant de cette activité dans ces régions, elle est moins encline à donner du poids à ceux qui la critiquent ;
- les animaux d'élevage faisant partie du paysage, la hiérarchie homme-animal est intégrée et la pratique d'élever des animaux pour les tuer et les manger reste « très ancrée dans les représentations collectives ».

Constatant que le vote est plus fort dans les **zones péri-urbaines**, les auteurs font l'hypothèse que cette **sensibilité électorale** émane plutôt des **zones d'habitat individuel** (petites villes et espaces pavillonnaires) avec un « mode de vie centré sur la sphère individuelle et familiale et dans lequel les animaux de compagnie occupent une place importante ».

[Consulter la note](#)

ASSISES DE LA FILIÈRE ÉQUINE 2019 DÉDIÉES AU BIEN-ÊTRE

Pourra-t-on encore monter à cheval dans 50 ans ?

Les Assises de la filière équine organisées par Ouest France le 7 novembre 2019 portaient sur le **bien-être**. Il est utile de rappeler la définition qu'en a donné l'ANSES¹ en 2018 : **état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal.**

Face à une attente sociétale forte, les tables rondes présentaient la nécessité de sa prise en compte à l'écurie (paddocks, écuries actives ...), dans les soins, les pratiques équestres (compétitions de haut niveau, cravache en compétitions ou en courses ...), de sanctionner les pratiques inacceptables mais aussi de limiter la maltraitance par manque de connaissance. A cette fin, l'intérêt de la formation voire d'un permis de détention a été évoqué.

Un moment fort a été le débat entre Nicolas Marty, membre de l'association antispéciste « Agir contre la torture des animaux » et Jocelyne Porcher, sociologue, directrice de recherche à l'INRA.

Pour le premier, le **bien-être** n'est qu'un **alibi** pour adapter le cheval à son environnement. Il ne permet pas de respecter son **droit fondamental** à ne pas être tué et à **être libre**, c'est à dire **non exploité**. Un cheval dans un box toute la journée qui ne sort que lorsque son cavalier décide de le monter n'est pas libre. Il faudrait inventer un **autre mode de relation au cheval** sans le monter.

Pour la seconde, cette approche méconnaît la nature de la **relation** entre l'homme et le cheval **basée sur le travail** qui est vivre et produire **ensemble**. Le cheval **s'investit librement** dans ce travail. La domestication est **réciproque**. La société aurait beaucoup à perdre sans relation aux animaux.

Comme s'interrogeait S. Jaulin un des intervenants, instructeur en éducation éthologique : « Pourra-t-on encore monter à cheval dans 50 ans ? »

[Regarder le différé des Assises](#)

1 [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation](#)

ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE CHEVAL

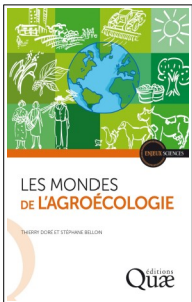
Même si la mouvance antispéciste ne représente que quelques pourcents de la population, elle a un impact bien plus large par ses campagnes de communication, créant une **attente sociétale très forte**. Interroger les pratiques quant à leurs effets sur le bien-être du cheval et les faire évoluer en conséquence est indispensable. Mais il faut sans doute aussi mieux **comprendre cette attente** : simple amélioration du **bien-être** ou création de **droits nouveaux** ? La tradition équestre française ne peut-elle apporter des réponses avec l'attention qu'elle porte à la légèreté, relation harmonieuse de l'homme et du cheval ?



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES MONDES DE L'AGROÉCOLOGIE

Une agroécologie plurielle, depuis des changements de pratiques agricoles à une refonte du système agricole et alimentaire



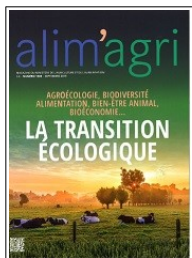
Pour beaucoup, faire face aux enjeux environnementaux et climatiques passe par une transition agroécologique qui **refonde l'agriculture**, voire le système alimentaire dans son ensemble. Cet ouvrage de Thierry Doré et Stéphane Bellon présente la grande diversité de ce que l'on regroupe sous le terme d'agroécologie.

Ces précurseurs étaient des scientifiques de la 1^{ère} moitié du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, on peut distinguer plusieurs niveaux possibles dans la transition agroécologique :

- l'**activation de processus écologiques** en substitution d'intrants externes comme la protection des cultures par biocontrôle (épandage d'ennemis naturels des parasites des cultures),
- la **reconception des agrosystèmes** comme le développement de la polyculture élevage, l'agroforesterie ...,

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Comment la France met en œuvre la transition agroécologique



Ce numéro spécial d'alim'agri, magazine du ministère de l'agriculture et la pêche, présente la mise en œuvre de la transition écologique en France.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche, Didier Guillaume, considère que la **transition agroécologique est irréversible** et nécessaire pour réconcilier les acteurs de la chaîne alimentaire.

Il présente les **objectifs** : diminution de 20 % d'émission de gaz à effet de serre en 2030, 50 000 exploitations certifiées Haute valeur environnementale de niveau 3 en 2030, diminution de 50 % de l'utilisation de pesticides en 2025.

– une **connexion plus directe** entre producteurs et consommateurs comme les AMAP.

Les auteurs illustrent cette diversité à travers différents exemples de mise en œuvre dans le monde (France, Brésil, Inde, ...).

Cette transformation demande des évolutions :

- de la formation des agriculteurs, afin qu'ils soient en mesure de **raisonner** devant un problème plutôt qu'appliquer des pratiques universelles,
- de la recherche, avec des thèmes nouveaux (régulations biologiques ...) mais aussi la **co-conception** et la participation des agriculteurs

Malgré cette diversité, un point commun est observé, la manière dont s'organisent les différents acteurs pour refonder une alliance entre agriculture, environnement, alimentation, science et société.

[Télécharger la synthèse de l'ouvrage](#)

Cette transition est illustrée par de nombreux exemples comme :

- la certification Haute valeur environnementale,
- l'importance des prairies permanentes pour la biodiversité et la capture du carbone,
- la sortie du glyphosate d'ici 2022,
- la stratégie nationale pour le bien-être animal,
- l'agroforesterie,
- la réduction des antibiotiques,
- la réduction des pertes alimentaires,
- la bio-économie, la transformation des déchets ou des parties des plantes non utilisables pour l'alimentation des hommes ou des animaux (méthanisation, biocarburant ...).

[Télécharger le magazine](#)

ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE

Transition écologique et agroécologie devraient permettre d'atteindre des **objectifs très ambitieux** en terme de lutte contre le réchauffement climatique et préservation de l'environnement. Les voies de mises en œuvre sont diverses mais beaucoup de celles envisagées changeront fortement les pratiques et les systèmes de production. La filière cheval n'y coupera pas. Au-delà des **atouts verts** qu'elle présente (utilisation des prairies, énergie motrice alternative ...), elle doit envisager d'analyser ses **points faibles** pour y remédier (transports des équidés, arrosage des surfaces de travail ...), si elle ne veut pas se retrouver isolée, subir les contraintes que ces objectifs entraînent, sans pouvoir les atteindre.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES ENGAGEMENTS ECO-RESPONSABLES DES ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS SPORTIVES

Qu'est-ce que cela représente pour les compétitions équestres ?

Le ministère des sports et le WWF¹ avaient lancé en 2017 la charte des 15 **engagements éco-responsables** des organisateurs d'événements sportifs (complétée ultérieurement par celle des gestionnaires d'équipements). En 2019, 68 structures sont engagées dans cette démarche. Les engagements portent sur une consommation d'eau et d'énergie maîtrisée, des déplacements effectués en **mobilité** active, transports en commun ou covoiturage, la réduction et le recyclage des **déchets**, une **alimentation responsable**, les **sites naturels** respectés, des achats intégrant des critères de sélection **Responsabilité Sociale des Entreprises**, des sites et des actions en faveur des personnes en situation de **handicap**.

L'IFCE a mené pour Le Lion Equestre – **Mondial du Lion**, organisateur de la compétition du même nom, une étude sur ses **retombées** sur le plan **économique, social et environnemental**. Elle permet de mesurer l'efficacité des mesures en place, et permettre d'**améliorer** l'événement sur le plan de l'**éco-responsabilité** avec comme objectif de faire du Mondial du Lion un exemple en matière de prise en compte de l'environnement dans le sport équestre.

[Consulter la charte des engagements éco-responsables](#)
[Consulter la plaquette des résultats du Mondial du Lion](#)

1 World Wildlife Fund, [fonds mondial pour la nature](#)

	Charte des engagements éco-responsables des organisateurs d'événements	Mondial du Lion
Mobilité	80 % en mobilité active, transports en commun ou covoiturage	Incitations au covoiturage, transports en commun ; navettes ; véhicules légers électriques pour l'organisation mais 15 millions de km parcourus par l'ensemble des publics (concurrents, organisation, spectateurs)
Restauration	50 % d'alimentation responsable	97 % de produits frais 51 % d'aliments de saisons repas végétarien chez 1 restaurateur sur 2
Énergie et eau	Pas de gaspillage d'eau 100 % des arrosages issus d'eau non potable 25 % de l'énergie d'une source renouvelable	Non mesuré

Tableau 1: quelques résultats du mondial du Lion versus charte des engagements éco-responsables

ENSEIGNEMENTS POUR LA FILIÈRE

Si les objectifs doivent pouvoir être atteints sur certains postes (restauration, recyclage des déchets ...) sans difficultés excessives, d'autres sont sans doute des **défis plus complexes** comme la mobilité et l'arrosage des terrains et pistes. Si l'**attente sociale** en matière de réchauffement climatique et préservation de l'environnement se renforce et devient une **tendance lourde**, comme tend à le montrer les mobilisations récentes (notamment des jeunes), il est alors indispensable d'apporter des réponses à ces questions. Sinon ces **compétitions** ne pourraient-elles pas devenir contestées et **réprouvées** du fait de leur impact ? Pourra-t-on encore arroser les pistes comme aujourd'hui dans dix ans ? Probablement non.

Publication Institut français du cheval et de l'équitation

Directeur de la publication : Jean Roch Gaillet

Rédaction : Hubert de Cadolle, Vanina Deneux

Crédits photos : Free-photos / Pixabay; Olivier Macé; Ifce / Gérard L. ; Adina Voicu / Pixabay ; Nico Wall / Pixabay

Icons made by [Freepik](#) from www.flaticon.com